



Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Conseillers
municipaux

Réf : CM_230609_convoc
Objet : Réunion du Conseil municipal
Tel : 01.39.20.11.05
E-mail : dgs@jouy-en-josas.fr

Jouy-en-Josas, le **26 MAI 2023**

Chers Collègues,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal, qui aura lieu :

Vendredi 9 juin 2023
A 20h30, Salle du Conseil municipal

**La séance sera précédée par un tirage au sort des jurés d'Assises à 19h30
et d'une séance consacrée à l'élection des délégués pour les sénatoriales à 20h.**

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Formalités préalables.

Appel nominal des Conseillers
Approbation du Procès-verbal du précédent Conseil
Election du Secrétaire de séance

2- Délibérations.

- 2023-036 : Adhésion de la commune de Bures-sur-Yvette au SIGEIF
- 2023-037 : Désignation des représentants de la Ville auprès de l'association "Les Amis du Musée de la Toile de Jouy"
- 2023-038 : Désignation des représentants de la Ville auprès de l'association Maison Blum
- 2023-039 : Logement social - Réitération de la garantie accordée à CDC Habitat pour l'opération de réhabilitation d'un EHPAD
- 2023-040 : Approbation du compte de gestion 2022
- 2023-041 : Approbation du compte administratif 2022
- 2023-042 : Affectation du résultat de l'exercice 2022
- 2023-043 : Approbation du budget supplémentaire 2023
- 2023-044 : Révision du Plan local d'urbanisme - Débat sur le Projet d'aménagement et de développement durables
- 2023-045 : Bilan de la politique foncière communale 2022
- 2023-046 : Parc forestier des Metz - Modification de la convention de gestion avec l'ONF
- 2023-047 : Acquisition d'une borne commémorative de la 2^{ème} DB

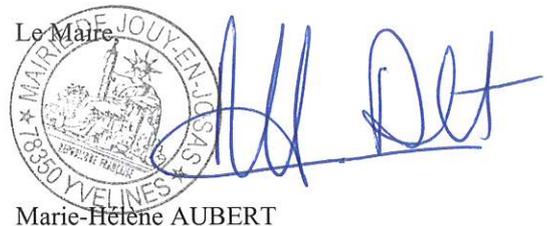
- 2023-048 : Subventions aux associations jovaciennes
- 2023-049 : Versement d'une subvention "Classe découverte"
- 2023-050 : Adoption du rapport annuel de la Commission communale d'accessibilité
- 2023-051 : Adhésion au réseau francophone des Villes amies des aînés - Modification de la convention-cadre de la Ville avec le CCAS
- 2023-055 : Subvention complémentaire au CCAS
- 2023-053 : Compte personnel d'activité - Fixation des plafonds de prise en charge des frais de formation par la collectivité
- 2023-054 : Modification de la délibération N°DEL 2022-102 du 15 décembre 2022 portant sur le règlement communal d'hygiène et de sécurité
- 2023-055 : Modification de la délibération N°DEL 2022-009 du 31 janvier 2022 portant sur le règlement communal sur l'organisation du temps de travail
- 2023-056 : Actualisation du tableau des emplois du personnel communal

3- Lecture des décisions du Maire.

4- Affaires diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chers Collègues, à l'assurance de mes salutations distinguées,

Le Maire



Marie-Hélène AUBERT